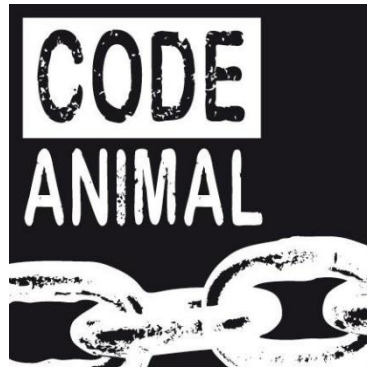




Rapport d'activités 2025



Derrière l'Image de Couverture : Le fléau du commerce des animaux sauvages

*Cette image, capturée lors de notre dernière enquête à la **bourse aux reptiles de Hamm en Allemagne**, illustre la face sombre du commerce des animaux sauvages pour le marché des particuliers. Ce que vous voyez ici n'est pas seulement un étalage commercial, c'est le symbole d'un système qui traite des êtres sentients comme de simples marchandises, pour la plupart toujours capturés en milieux naturels et sans statut de protection.*

Enfermés dans des boîtes en plastique exiguës, sous des éclairages artificiels et exposés au stress, au bruit constant du public, ces pythons royaux, entre autres espèces, sont vendus au plus offrant. En 2025, Code Animal a intensifié ses actions contre ce "commerce d'animaux exotiques" qui s'opère trop souvent au mépris du bien-être animal et des réglementations sanitaires.

*À travers nos enquêtes de terrain, nos rapports d'analyse et nos plaidoyers auprès des instances politiques pour une **Liste Positive**, nous luttons pour que ces images appartiennent bientôt au passé. Ce rapport d'activités détaille comment, grâce à votre soutien, nous transformons ces constats révoltants en leviers juridiques et politiques pour protéger la faune sauvage.*

Message du Président

L'année 2025 restera une étape historique dans la vie de Code Animal.

Face à une charge de travail en constante augmentation, nous avons pris une décision cruciale pour l'avenir de notre combat : la professionnalisation de l'association. Pour la première fois e 20 ans d'existence, Code Animal a recruté une salariée, Alexandra.

Ce passage à l'action n'était plus une option, mais une nécessité. Le volume et la complexité croissants de nos dossiers rendaient insuffisant, malgré toute sa force et son engagement, le seul fonctionnement bénévole. Alexandra assure désormais la continuité de nos missions de plaidoyer, le suivi juridique de nos contentieux, ainsi que la coordination interne de nos actions, menées cette année tant au niveau national qu'européen.

Cette structuration a porté ses fruits. En 2025, l'expertise de Code Animal a été reconnue au plus haut sommet de l'État : **notre association a été la seule reçue à Matignon pour évoquer le blocage de la loi de 2021 relative à la lutte contre la maltraitance animale**, notamment sur l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques. Nos actions en justice ont également abouti à des victoires majeures, qu'il s'agisse de la condamnation historique de dresseurs de cirque ou de la fermeture définitive d'établissements tels que le zoo des Trois Vallées.

Cette professionnalisation représente toutefois un défi financier important afin de pérenniser ce poste devenu essentiel.

Plus que jamais, votre soutien est le moteur de notre indépendance. En saluant le travail considérable accompli par Alexandra et par l'ensemble de nos bénévoles, je vous invite à découvrir, à travers ce rapport d'activité, comment chaque don s'est transformé en avancée concrète pour la liberté des animaux sauvages.

Franck Schrafstetter



Table des matières

Message du Président	3
Table des matières	4
Notre Organisation : le moteur de Code Animal	5
Notre Vision et Nos Missions Principales	7
Introduction et contexte – 2025	9
Les chiffres clés de 2025	10
Plaidoyer & impact politique – 2025	13
Activité européenne et internationale	15
Impact Local	17
Production de rapports et outils d’expertise	18
Enquêtes et alertes : la veille comme moteur d’action	19
Actions juridiques : un levier stratégique	20
Retombées médiatiques : Conversion de l’expertise en impact national	21
Communication : présence, viralité et influence	22
Perspectives 2026 : renforcer l’impact et la protection des animaux sauvages	23

Notre Organisation : le moteur de Code Animal

Au cœur de Code Animal, le Conseil d'Administration définit la stratégie et garantit l'indépendance de l'association. Composé de professionnels issus de secteurs variés – droit, santé animale, éducation, relations internationales – il apporte **crédibilité, expertise et vision** à toutes nos actions.

Membres du Conseil d'administration :

- **Franck Schrafstetter**, président et fondateur, directeur d'école primaire,
- **Sophie Wyseur**, vice-présidente, vétérinaire,
- **Margot d'Hérouville**, secrétaire, responsable événements internationaux,
- **Virginie Vix**, trésorière.

Le Conseil veille à ce que chaque initiative de Code Animal repose sur **des bases solides**, qu'il s'agisse de plaidoyer politique, de contentieux juridique ou de campagnes de sensibilisation, et assure une **gestion transparente et rigoureuse** de nos ressources.

Pour transformer la vision en actions concrètes, le Conseil s'appuie sur notre **groupe de réflexion stratégique**. Véritable laboratoire d'idées et de coordination, ce pôle rassemble des spécialistes passionnés du plaidoyer, de l'environnement, du droit et du digital.

Membres du Groupe :

- **Alexandra Morette**, relations publiques et plaidoyer,
- **Georgia Eriksen**, responsable de projets environnementaux,
- **Marion Bigoin**, étudiante de Sciences politiques et soutien opérationnel,
- **Alexandra Saja**, cheffe de projet Digital / Marketing,
- **Arielle Moreau**, avocate spécialisée en droit animal.

Leur mission ? **Allier expertise scientifique et stratégie d'impact**, pour que chaque campagne, enquête ou action juridique ait un effet concret sur le terrain et auprès des décideurs.

Chez Code Animal, les bénévoles sont **l'âme de l'association**. Grâce à leur énergie et leur engagement total :

- **100 % des ressources** financent directement nos enquêtes, campagnes et actions judiciaires.
- Nous mobilisons instantanément des compétences juridiques, scientifiques et médiatiques.

- Chaque victoire, grande ou petite, est le fruit de leur passion et de leur engagement désintéressé.

Mais pour relever des défis toujours plus complexes – contentieux, lobbying européen, suivi de la loi de 2021 – un **niveau de continuité professionnelle** est devenu indispensable.

En **2025, l'embauche d'Alexandra**, première salariée de l'association, marque un tournant stratégique :

- Structurer et coordonner les équipes bénévoles,
- Assurer un suivi permanent des dossiers juridiques et politiques,
- Déployer un impact durable et exponentiel sur la protection des animaux sauvages et la préservation de la biodiversité.

Cette organisation – **Conseil d'Administration, Groupe de Réflexion Stratégique et bénévoles passionnés** – fait de Code Animal une structure **agile, crédible et influente**, capable de transformer les principes éthiques en résultats concrets sur le terrain, dans les tribunaux, et auprès des décideurs nationaux et européens.

Chez Code Animal, **chaque action compte**, et ensemble, nous faisons avancer la cause des animaux sauvages et la protection de la biodiversité, un combat à la fois stratégique et profondément humain.



Figure 1 L'équipe de Code animal en séminaire - janvier 2025

Notre Vision et Nos Missions Principales

Chez Code Animal, nous rêvons d'un monde où les animaux sauvages vivent libres dans leurs habitats naturels, loin de l'exploitation, du divertissement ou du commerce. Notre action ne se limite pas au bien-être des individus : elle vise également à protéger les **espèces et les écosystèmes**, et à renforcer la **biodiversité**, aujourd'hui menacée par la captivité, le trafic et l'exploitation des animaux sauvages.

Notre vision repose sur trois piliers complémentaires :

- **Respect de la Vie** : Reconnaître chaque animal sauvage comme un être sensible, doté de besoins propres et d'une dignité qu'il convient de protéger.
- **Préservation de la Biodiversité** : Agir pour la survie des espèces et de leurs habitats naturels, afin de maintenir des écosystèmes sains et résilients. La protection des animaux captifs est indissociable de la préservation de la biodiversité mondiale, menacée par le commerce, le trafic et la destruction des milieux naturels.
- **Une Société Responsable et Éthique** : Sensibiliser, éduquer et mobiliser le public ainsi que les décideurs, pour que la captivité et l'exploitation des animaux sauvages soient perçues comme inacceptables et que les pratiques respectueuses de la nature deviennent la norme.

Nous œuvrons pour que la captivité des animaux sauvages soit **l'exception**, en promouvant des alternatives respectueuses et en veillant à l'application rigoureuse des lois, afin de protéger ceux qui ne peuvent pas parler pour eux-mêmes.

Nos Trois Missions Fondamentales

1. Contester la Captivité des Animaux Sauvages pour le Divertissement
 - Interpeller la société et les décideurs publics sur la légitimité de la détention d'animaux non domestiques dans les cirques, les zoos ou comme animaux de compagnie.
 - Relier cette question à la biodiversité : chaque animal retiré de son milieu naturel représente une perte potentielle pour les populations sauvages et les écosystèmes dont il dépend.
2. Lutter contre les Pratiques les Plus Cruelles Liées à l'Exploitation des Animaux Sauvages
 - Combattre la reproduction, le transport, le commerce et les spectacles qui causent souffrance, déracinement et privation de liberté.

- Agir contre le trafic faunique et le commerce d'animaux exotiques, qui sont des **vecteurs directs de perte de biodiversité**, de propagation de maladies et de déséquilibre des écosystèmes.

3. Réduire et Prévenir la Captivité en Promouvant des Alternatives Respectueuses

- Encourager la création de sanctuaires et de refuges, promouvoir l'éducation et la sensibilisation, et soutenir des pratiques où les animaux restent dans leur habitat naturel.
- Contribuer directement à la **conservation in situ** et à la protection des écosystèmes, en réduisant la demande de captivité et les pressions sur les populations sauvages.

Notre engagement pour la biodiversité

Les défis sont immenses : chaque année, des milliers d'animaux sont retirés de la nature, et des écosystèmes entiers subissent les conséquences du trafic et de l'exploitation.

Grâce à notre communauté engagée — **bénévoles, enquêteurs, avocats, rédacteurs, partenaires et donateurs** — chaque action de Code Animal rapproche la société d'un monde où les animaux sauvages vivent libres et les écosystèmes sont préservés.

Chaque **campagne, intervention juridique, présence médiatique ou enquête de terrain** renforce le respect de la vie animale et contribue directement à la **protection de la biodiversité**, ouvrant la voie à un avenir plus juste pour toutes les espèces.



Figure 2 Bryan, lion de 20 ans sorti d'un cirque par Code animal en décembre 2024 et prenant le soleil chez notre partenaire AAP

Introduction et contexte – 2025

L'année 2025 a marqué une étape cruciale pour Code Animal, tant sur le plan stratégique que sur le plan opérationnel. Dans un contexte où la maltraitance animale et la détention inappropriée d'animaux sauvages continuent de se développer, notre association a intensifié ses actions afin de protéger la faune et d'influencer durablement les politiques publiques.

Le commerce d'animaux sauvages pour le marché des particuliers, les pratiques encore tolérées dans certains cirques et zoos, et la lente application de la loi du 30 novembre 2021 relative à la maltraitance animale restent autant de défis pour la protection des espèces et le respect de leur bien-être. Face à ces enjeux, Code Animal a choisi de conjuguer expertise juridique, enquêtes de terrain et plaidoyer politique pour transformer des constats alarmants en leviers d'action concrets.

En 2025, notre association a franchi une étape majeure : pour la première fois de son histoire, nous avons recruté une salariée dédiée, Alexandra, afin de professionnaliser notre fonctionnement. Cette structuration permet de coordonner les actions nationales, européennes et locales, d'assurer un suivi juridique rigoureux, et de renforcer notre capacité d'influence auprès des décideurs.

Ce rapport présente le détail de nos actions en 2025, illustrant comment chaque alerte traitée, chaque enquête menée, chaque action juridique ou plaidoyer conduit à des résultats tangibles pour la protection de la faune sauvage. Il témoigne de l'engagement constant de nos bénévoles et de nos partenaires, ainsi que de la confiance de nos donateurs, qui permettent à Code Animal de transformer expertise et convictions en impact réel.

Pour continuer de soutenir nos actions :



Les chiffres clés de 2025

| Rendez-vous et actions

50,8%

Nationaux

32,6%

Européens

16,7%

Locaux

| Enquêtes et alertes

150

Alertes cirques

12

Enquêtes zoos

5

Enquêtes commerce

| Communauté et engagement

61 200

Abonnés réseaux & newsletter

50

Bénévoles en France

| Publications et expertise

60

Publications web

17

Analyses & études

| Impact et visibilité

7

Victoires juridiques

50

Retombées presse

Les temps forts de Code animal en 2025



Janvier

Lancement du recours en carence contre le ministère de la transition écologique sur le fichier IFAP, qui garantit la traçabilité des animaux sauvages protégés en France.



Février

Code animal et le député Vincent Ledoux déposent une Proposition de Loi pour s'assurer du principe de représentation des ONG dans les instances consultatives de l'Etat (principe de démocratie).



Mars

Code animal est reçu seul à Matignon avec le conseiller environnement du Premier Ministre pour discuter de l'application de la Loi de novembre 2021 contre la maltraitance animale.



Avril

Code animal lance un recours contre la mairie de Montpellier qui tue les 300 chauves-souris de son zoo et pour la première fois en France, on informe le public sur la pratique du Culling dans les zoos.



Mai

Code animal est auditionné par l'instance du Ministère de la Transition Ecologique : IGEDD pour son expertise sur le commerce et la détention des animaux sauvages pour le marché des particuliers.



Juin

Code animal est invité à exposer ses enquêtes sur les bourses aux animaux sauvages en France lors de l'événement de son partenaire Convergence Animaux Politiques devant des parlementaires.



Juillet

Code animal est reçu par les services et les conseillers du Ministère de la Transition Ecologique sur l'application de la Loi de novembre 2021 contre la maltraitance animale.



Aout

Code animal participe à la conférence internationale d'Oxford sur l'éthique de la captivité aux côtés des plus grands spécialistes internationaux de la question.



Septembre

Code animal remporte le procès de la tristement célèbre panthère d'Armentières et permet la condamnation forte pour détention illégale d'un grand félin par un particulier.



Octobre

Code animal est auditionné à Bruxelles par la Commission européenne sur le trafic, le commerce et la détention des animaux sauvages.



Novembre

Code animal fait condamner en appel un dresseur de cirque pour maltraitance animale. C'est la seconde fois en France que cela arrive ! Ces actions permettent de créer de véritables jurisprudences !



Décembre

Code animal lance une belle campagne avec des influenceurs tels que Hélène de Fougeroles ou Noah du média Eclat positif pour demander au Président d la République l'application immédiate de la loi contre la maltraitance animale.

Plaidoyer & impact politique – 2025



En 2025, Code Animal a mené une activité de plaidoyer national particulièrement soutenue, centrée sur l'application de la loi du 30 novembre 2021 contre la maltraitance animale, la réglementation de la captivité animale et le suivi des textes législatifs et réglementaires en cours. Cette activité représente **50,8 % de l'ensemble des rendez-vous réalisés sur l'année**, confirmant que le niveau national constitue le cœur de l'action de l'association.

Au cours de l'année, **15 questions écrites ont été déposées** par des parlementaires, dont le sénateur Arnaud Bazin (LR) et la députée Corinne Vignon (RE), sur la non-application de la loi de 2021 et sur d'autres enjeux liés aux animaux sauvages.

Type d'Action	Nombre	Détail / Contexte
Questions Écrites (QE) déposées	15	Déposées par divers parlementaires (Sénateur Bazin, Député Caron, etc.) sur la Loi 2021 et autres sujets.
Réponses à des Questions Écrites (réponses à QE)	10	Suivi des actions du Gouvernement et réponses via position papers
Propositions de Loi déposées (PPL)	2	Code animale : PPL CNFSC (mars) et contribution sur la PPL médiation animale (juin).
Amendement	1	PLF 2025 avec CAP déposé par le groupe les Ecologistes
Audition	1	IGEDD, Liste positive
Conférences	2	Invitation interventions event CAP.

Code Animal a également assuré le **suivi de 10 réponses gouvernementales à ces questions écrites**, en produisant des analyses et des documents de positionnement afin d'évaluer les engagements de l'État et d'orienter les suites à donner.

L'association a contribué au dépôt de **2 propositions de loi** en 2025. Elle a participé aux travaux relatifs à la proposition de loi sur la commission faune sauvage captive en mars déposé par Vincent Ledoux (RE), puis a transmis une contribution écrite dans le cadre de la proposition de loi transpartisane sur la médiation animale en juin déposé par les députés **Sébastien Saint-Pasteur** (Gironde, PS), **Brigitte Klinkert** (Haut-Rhin, EPR), **Géraldine Bannier** (Mayenne, Les Démocrates) et **Nicolas Thierry** (Gironde, Écologiste et Social). Code Animal est également intervenue dans le cadre du **projet de loi de finances pour 2025**, avec le dépôt d'un amendement par la Députée Sandrine Rousseau (ES) et son groupe, en collaboration avec notre partenaire Convergence Animaux Politique.

Dans le cadre des travaux administratifs et réglementaires, Code Animal a été **auditionnée par l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD)** du Ministère de la Transition Écologique sur la mise en place de la liste positive. L'association est également intervenue à **deux reprises lors de conférences**, à l'invitation de notre partenaire Convergence Animaux Politique (CAP), afin de partager son expertise juridique et de terrain.

Les échanges avec les parlementaires ont constitué le principal volet de l'activité nationale, avec **35 rendez-vous** réalisés auprès de sénateurs, de députés et de leurs collaborateurs, de tout bord politique (à l'exception de l'extrême droite). Ces échanges ont principalement porté sur les animaux sauvages dans les cirques, la détention d'animaux non domestiques par les particuliers et ses dérives et le suivi des textes législatifs existants.

Les relations avec le Gouvernement ont donné lieu à **13 rendez-vous**, notamment avec l'équipe du Premier Ministre et le Ministère de la Transition écologique. Ces échanges ont permis d'assurer le suivi de l'application des lois, de participer à des consultations et d'alerter sur des situations de blocage. À ce titre, **Code Animal a été la seule ONG française reçue par le conseiller environnement à Matignon** pour discuter de l'application de la loi de 2021 sur l'interdiction des animaux de cirque.

Enfin, **10 rendez-vous ont été menés avec des agents de contrôle et des autorités administratives**, principalement dans le cadre du suivi de dossiers cirques et de la traçabilité des animaux sauvages (trafic), et pour apporter une expertise réglementaire. En parallèle, **30 rendez-vous ont été organisés avec des ONG nationales**, dont Aves France, la Fondation 30 Millions d'Amis et la Fondation Brigitte Bardot, afin de coordonner les positions, construire des campagnes communes et partager l'expertise développée par Code Animal.



Figure 3@FairShot – Evènement CAP, juin 2025 – Intervention Alexandra

Activité européenne et internationale

En 2025, Code Animal a renforcé son action au niveau européen et international, convaincue que la protection de la faune sauvage ne peut s'arrêter aux frontières nationales. Cette activité représente **32,6 % des rendez-vous de l'association** et constitue un levier stratégique pour influencer la réglementation et les décisions relatives aux animaux sauvages.

L'association a participé à **3 consultations publiques**, portant sur les espèces exotiques envahissantes, la réduction de la demande en animaux sauvages (demand reduction) et l'étude de faisabilité pour la liste positive européenne. Ces contributions permettent d'inscrire une expertise fondée sur le terrain dans les processus institutionnels.

Code Animal a également été **auditionnée par la Commission européenne** sur la question de la réduction de la demande en animaux sauvages, et a contribué à **2 amendements européens**, via son partenaire Eurogroup for Animals, dans le cadre d'une résolution CITES et de la directive européenne sur les chiens et les chats, afin d'intégrer les enjeux liés au trafic et au commerce des animaux sauvages.

L'association a pris part à **2 task forces internationales**, l'une dédiée aux delphinariums et à la situation des animaux du Marineland, l'autre aux structures d'accueil de la faune sauvage captive. Ces groupes de travail, coordonnés par notre partenaire Eurogroup for Animals, permettent de relier les décisions politiques aux réalités concrètes de terrain.

Au niveau mondial et grâce aux actions de son partenaire, World Federation for Animals, l'association a contribué à **2 résolutions internationales**, dont une lors du Congrès mondial de la conservation de l'UICN à Abu Dhabi et une dans le cadre des Nations unies (résolution A/RES/79/313).

L'activité institutionnelle européenne a inclus **3 rendez-vous ciblés avec la Commission européenne et le Parlement européen**, principalement sur des processus spécifiques tels que les consultations publiques, les études de faisabilité et les mécanismes CITES. Code Animal y a été sollicitée pour partager son expertise sur la faune captive. Parmi ces rendez-vous, figure notamment un **contact avec la Fédération vétérinaire européenne (FVE)**, en partenariat avec Born Free Foundation (UK), permettant d'échanger sur les enjeux sanitaires et réglementaires concernant les animaux sauvages à l'échelle européenne et française.

Type d'Action	Nombre	Détail / Contexte
Participations consultations publiques	3	- Espèces exotiques envahissantes - Demand reduction - Feasability study positive list
Audition	1	Commission européenne, demand reduction
Amendements	2	Soutien / contribution - CITES Resolution - Cats and dogs directive
Task Force	2	- Delphinarium et Marineland - Structures d'accueil
Résolution internationale (WFA)	2	- Congrès Mondial de la Conservation à Abu Dhabi, UICN - ONU A/RES/79/313

L'association a mené **40 rendez-vous avec des ONG européennes et internationales**, notamment avec notre partenaire et ses membres **Eurogroup for Animals**, pour coordonner les campagnes sur la liste positive et le trafic d'animaux sauvages, ainsi qu'avec la **World Federation for Animals**, pour influencer les décisions des Nations unies. Des échanges réguliers ont également eu lieu avec des structures d'accueil telles que **AAP**, **Born Free Foundation** ou **EARS**, afin de renforcer la pertinence et la précision du plaidoyer.

Enfin, du **4 au 7 août 2025**, Code Animal a participé à la **10^e Summer School** du *Oxford Centre for Animal Ethics* à l'Université d'Oxford, un rendez-vous international de référence sur la question de **l'éthique de la captivité des animaux**. Cet événement a réuni plus de **150 universitaires, chercheurs, juristes, ONG et philosophes venus d'une vingtaine de pays** pour débattre des enjeux éthiques, juridiques et politiques liés à la captivité sous toutes ses formes (zoos, cirques, delphinariums, expérimentations, élevages...). Cette participation illustre l'intégration de Code Animal dans un **réseau mondial de réflexion et d'action pour une remise en cause éthique de la captivité animale**, en cohérence avec nos campagnes nationales et européennes.



Figure 4 : Code animal – octobre 2025 – Commission européenne.

Impact Local

En 2025, **16,7 % des rendez-vous de Code Animal** ont été consacrés aux actions locales, ciblées à la fois géographiquement et thématiquement. Cette activité s'est concentrée principalement sur le suivi des structures de détention et sur les campagnes de terrain, permettant un impact concret et visible sur le territoire.

Nos principaux interlocuteurs au niveau local se répartissent en trois catégories :

- **Mairies et acteurs locaux (12 rendez-vous)** : principalement les municipalités de Montpellier et du Mont Faron, ainsi que des adjoints et représentants des oppositions locales.
- **Structures d'accueil (5 rendez-vous)** : contacts établis avec des refuges et sanctuaires tels que le Refuge de l'Arche en Mayenne ou Elephant Haven.
- **Lanceurs d'alerte (6 rendez-vous)**

Les échanges locaux sont majoritairement centrés sur les **zoos**, représentant le sujet le plus intensément suivi. Les discussions portent sur la fermeture ou l'évolution de certaines structures comme le Mont Faron, sur les recours juridiques à Montpellier, ainsi que sur le suivi régulier des structures de détention.

Par ailleurs, l'organisation apporte une **aide réglementaire** directe aux refuges et structures d'accueil, en les accompagnant sur l'application des textes en vigueur. Enfin, ces actions locales sont également préparatoires en vue de la **campagne des municipales de 2026**, afin de renforcer la sensibilisation et l'impact sur le territoire.

Production de rapports et outils d'expertise

Les rapports d'expertise constituent le moteur de notre action et de notre influence.

Sur la période, **Alexandra Morette et Sophie Wyseur ont produit 17 documents** (analyses, synthèses et études), totalisant **298 pages** d'expertise juridique et scientifique. Ce volume témoigne de la **rigueur et de la profondeur** de notre travail. Alexandra a été impliquée dans 15 des 17 documents, assurant une continuité et une expertise pointue sur l'ensemble des dossiers.

Nos analyses ne restent pas confinées au bureau : elles sont transmises **directement aux décideurs clés**, au niveau national et ministériel. Ainsi, **8 documents ont été envoyés au Ministère de la Transition Écologique, au Parlement et à Matignon**, garantissant une **influence directe** sur la prise de décision.

Certaines productions ont été rapidement transformées en action publique. **2 documents publiés ont mené à un recours juridique**, illustrant notre capacité à convertir **l'expertise en impact concret**. Cette réactivité permet à l'organisation d'intervenir efficacement dès qu'une opportunité ou un enjeu urgent se présente.

3 documents ont porté spécifiquement sur la situation des animaux de cirque. Cette **approche opérationnelle** concentre nos ressources sur la réglementation et le contentieux immédiat, afin d'obtenir des résultats tangibles pour le bien-être animal.



Figure 5 Page de garde de nos rapports 2025

Enquêtes et alertes : la veille comme moteur d'action

Notre travail de terrain est au cœur de toutes nos actions. En 2025, nous avons traité **150 alertes sur les cirques** et réalisé **18 enquêtes approfondies** sur les zoos et le commerce des animaux sauvages dans les bourses, illustrant notre capacité à **transformer la veille massive en preuves concrètes**, directement mobilisables pour notre expertise juridique et nos campagnes médiatiques.

Les **150 alertes cirques** reflètent une **surveillance constante du terrain**, avec des pics notables en avril et octobre. Chaque signalement alimente immédiatement nos actions de **plaidoyer, contentieux** (comme le Procès Dumas) et de **communication**, garantissant que nos interventions reposent sur des données précises et actualisées sur lesquelles d'autres ONG s'appuient dans leurs propres campagnes.

Les **12 enquêtes sur 9 zoos** se concentrent sur des **indicateurs précis de bien-être animal** : stéréotypies, impact sonore et conditions de détention. Ces investigations fournissent des preuves tangibles pour les **recours administratifs et juridiques** menés auprès de structures locales, comme la mairie de Mont Faron, renforçant ainsi notre action légale et territoriale.

5 enquêtes ont porté sur le **commerce des animaux sauvages pour le marché des particuliers**, incluant une incursion **transfrontalière à Hamm, Allemagne**. Ces investigations alimentent directement notre **Hub Trafic Faunique** et les plaintes en cours, tout en permettant des interventions ciblées lors des **bourses aux animaux** et autres événements internationaux, consolidant notre rôle de force de pression spécialisée et proactive.

Notre action repose fortement sur **les lanceurs d'alerte et les bénévoles**, tandis que le personnel salarié constitue **l'opérateur clé pour la consolidation des preuves**, la coordination des enquêtes et le lancement du suivi opérationnel. Cette combinaison unique permet d'assurer **une collecte d'information rigoureuse et efficace**, directement exploitable dans nos campagnes et contentieux.



Figure 6 Image enquête bourse - janvier 2025

Actions juridiques : un levier stratégique

Notre contentieux n'est pas une fin en soi, mais **un outil central d'une stratégie globale**. Avec **7 victoires judiciaires et administratives pour 1 défaite**, nous confirmons la solidité de notre expertise juridique et validons le travail minutieux de nos enquêtes sur les cirques, les zoos, le trafic et la défense des outils de traçabilité des animaux sauvages. Ces succès créent également des **jurisprudences favorables et historiques aux animaux** et permettent de forcer l'application de la loi là où l'action politique ou réglementaire stagne.

Parmi ces victoires figurent des dossiers emblématiques, comme **le dresseur Dumas** (condamné en cour d'appel) et le **zoo des 3 Vallées**, démontrant notre capacité à gagner des procès sur des cas de maltraitance animale complexes. Ces résultats attestent de la **qualité de nos analyses et de nos preuves**, et renforcent notre crédibilité auprès des institutions et partenaires.

Nous utilisons aussi le contentieux pour **contraindre les autorités à agir**.

2 actions majeures ont été lancées contre le **Ministère de la Transition Écologique**, portant sur le **Recours en Carence** relatif à la Loi de 2021 et sur le **Fichier IFAP**, afin de combler des lacunes réglementaires et d'assurer une application effective du cadre législatif existant.

Notre stratégie juridique se concentre sur les **menaces clés** :

- **Trafic d'animaux** : 5 actions en cours pour lutter contre la criminalité faunique.
- **Zoos et cirques** : 4 actions visant les structures de détention pour maintenir une pression constante sur les acteurs responsables.
- **Démocratie ONG** : 1 victoire au **Conseil d'État**, garantissant la place des ONG dans les instances de décision, évitant ainsi l'entre-soi des industries, comme la **Commission Faune Sauvage Captive**, et renforçant notre capacité à peser sur les politiques publiques.

Ces actions démontrent que notre **contentieux est à la fois un levier de changement et un outil de protection des animaux**, alliant expertise juridique, preuves terrain et stratégie ciblée sur les décideurs.

Retombées médiatiques : Conversion de l'expertise en impact national



En 2025, notre stratégie médiatique a généré **50 retombées presse**, démontrant l'efficacité de notre capacité à transformer **l'expertise et les actions judiciaires en visibilité nationale**.

Début septembre, nous avons lancé une campagne inédite en France sur le **culling** (abattage d'animaux sains), un sujet sensible qui n'avait jamais été traité avec cette ampleur. Cette initiative a produit **10 retombées dans la presse nationale** (Libération, BFM, Le Point), en seulement 2 mois, illustrant notre capacité à **convertir nos connaissances internes en impact médiatique concret**.

Nos victoires et plaintes judiciaires

(Procès Dumas, affaire de la Panthère, enquêtes locales sur les chauves-souris à Montpellier) ont servi de **levier de diffusion**, générant **16 articles** dans la presse régionale et nationale (Est Républicain, La Voix du Nord, 20 Minutes, Libération). Chaque succès judiciaire devient ainsi un amplificateur pour notre message contre la maltraitance animale et pour l'application de la loi.

Les dossiers relatifs aux **zoos (Besançon, 3 Vallées, suivi général)** et au **Fichier IFAP** ont donné lieu à **24 articles**, publiés dans la presse spécialisée (Savoir Animal) et dans des quotidiens majeurs (Le Parisien, La Croix, Les Échos). Cette couverture démontre la pertinence de notre **ciblage stratégique des médias** pour atteindre à la fois le grand public et les acteurs décisionnels.

Nous avons combiné **presse généraliste et spécialisée**, recours aux formats **vidéo et Reels** pour maximiser la viralité et assurer un taux de **81 % de couverture sur les thématiques prioritaires de la faune captive**. Cette approche permet de maintenir la pression sur les acteurs responsables et de renforcer la sensibilisation du public autour de nos campagnes et de nos actions judiciaires.

Indicateur	Thème Principal	Poids dans les Retombées	Couverture Médiatique Clé
Campagne Majeure	Culling (Abattage d'animaux sains)	10 articles	Presse Nationale Généraliste (Libération, BFM, Le Point, 20 Minutes).
Actions Judiciaires	Procès (Panthère, Dumas) et affaires locales (Chauves-souris Montpellier)	16 articles	Presse Régionale (Est Républicain, La Voix du Nord) et Nationale (20 Minutes, Libération).
Suivi des Zoos & Réformes	Zoos (général, Besançon, 3 Vallées), Fichier IFAP	24 articles	Presse Spécialisée (Savoir Animal) et Quotidiens Majeurs (Le Parisien, La Croix, Les Échos).

Communication : présence, viralité et influence

Notre activité de communication est un **moteur clé de notre influence**. Avec **21 interventions publiques** et une stratégie digitale générant **plus de 307 000 vues organiques** en trois mois (septembre, octobre, novembre), nous assurons une **présence constante et efficace**, allant des débats institutionnels aux sommets académiques, jusqu'à la viralité sur les réseaux sociaux.

L'équipe a mené **21 interventions stratégiques**, réparties selon les expertises :

- **Alexandra Morette** s'est concentrée sur les sommets et colloques à portée politique et académique (Assemblée nationale, Commission européenne, Collège de France), afin de **renforcer notre influence auprès des décideurs**.
- **Sophie Wyseur et Marion Bigoin** ont assuré la visibilité et l'engagement sur le terrain (Prix, Conférences, Stands), consolidant notre **réseau et notre impact local**.

Les périodes d'activité ont été planifiées pour maximiser l'impact : **pics en mars et octobre** (5 à 7 événements par mois), alignés sur les moments clés de l'agenda politique et médiatique (printemps : réseau parisien, automne : influence politique et économique).

Nos actions sur Instagram ont généré **307 124 vues organiques**, dont **56,9 % auprès de non-followers**, montrant que nous atteignons un **public non captif** et élargissons notre audience. Cette viralité a été convertie en **+10 644 nouveaux followers** sur trois mois, démontrant l'efficacité de notre contenu et la capacité de transformer l'exposition en **croissance d'audience durable**, notamment grâce à des campagnes phares comme celle sur le **culling**.

Le site web et les publications digitales ont servi de **plateforme d'influence et de coalition**, permettant d'amplifier les succès européens et internationaux (Liste Positive EU, Résolution ONU) et de réagir rapidement aux menaces politiques via des tribunes ciblées. Nos collaborations avec des partenaires comme **Bloom, ou Eurogroup for Animals** ont renforcé la visibilité et l'impact de nos actions, au-delà des frontières nationales.

Perspectives 2026 : renforcer l'impact et la protection des animaux sauvages

L'année 2025 a été historique pour Code Animal : professionnalisation, victoires judiciaires, plaidoyer reconnu au plus haut niveau et visibilité nationale et internationale. En 2026, nous voulons aller plus loin, pour **transformer nos acquis en actions durables et structurantes**.

1. Plaidoyer et action juridique : amplifier la pression politique

- **Suivi de l'application de la loi de 2021** : intensifier nos actions pour que l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques et autres structures soit effective partout en France. Faire appliquer la loi est un principe de démocratie.
- **Renforcer le contentieux stratégique** : multiplier les recours là où l'État ou les structures privées ne respectent pas la réglementation, avec un focus sur les cirques et le trafic d'animaux.
- **Contributions législatives ciblées** : participer à l'écriture et au suivi des textes, amendements et propositions de loi concernant la détention et le commerce des animaux sauvages.

2. Actions terrain et biodiversité : protéger les animaux et leurs habitats

- **Suivi accru des structures locales** : zoos, bourses, cirques, avec des enquêtes approfondies sur le bien-être animal et la conformité réglementaire.
- **Développement du Hub Trafic Faunique** : améliorer la collecte et l'analyse des données sur le commerce d'animaux sauvages, en France et à l'international, pour orienter nos actions juridiques et médiatiques.
- **Soutien à la conservation in situ** : renforcer les campagnes de sensibilisation et les partenariats pour préserver la biodiversité directement dans les habitats naturels.

3. Communication et mobilisation : convertir l'expertise en impact

- **Campagnes médiatiques stratégiques** : continuer à générer des retombées presse et digitales autour de dossiers phares (culling, trafic faunique, zoos et cirques).
- **Viralité et engagement digital** : accroître la visibilité de nos campagnes sur les réseaux sociaux et plateformes vidéo, pour toucher de nouveaux publics et sensibiliser au bien-être animal et à la biodiversité.

4. Action internationale et partenariats : influencer les politiques globales

- **Suivi des processus européens** : liste positive, CITES, etc., pour intégrer les enjeux français dans une dynamique européenne et internationale.
- **Participation à des conférences et forums** : poursuivre notre présence dans les événements académiques et scientifiques internationaux (comme Oxford en 2025) pour porter nos expériences de terrain et renforcer notre crédibilité.
- **Renforcement des alliances ONG** : collaborer avec Eurogroup for Animals, World Federation for Animals et d'autres acteurs pour coordonner les campagnes, échanger des expertises et peser sur les décisions stratégiques à l'échelle mondiale.

Vision 2026 : plus de liberté pour les animaux, plus de biodiversité pour tous

En 2026, **Code Animal veut agir à tous les niveaux** : juridique, politique, scientifique, médiatique et sur le terrain. Chaque action vise à protéger les animaux sauvages, réduire la captivité et préserver la biodiversité.

Nous voulons **transformer nos victoires ponctuelles en avancées durables**, en combinant expertise, mobilisation citoyenne et partenariats stratégiques, pour que la France devienne un modèle de protection animale et de conservation de la biodiversité.

Bilan 2025 – Code Animal : une année historique pour la protection des animaux sauvages

2025 a marqué un tournant stratégique pour Code Animal, avec la professionnalisation de l'association, de nouvelles victoires judiciaires et un plaidoyer reconnu au plus haut niveau national et international.

Plaidoyer et impact politique

- 50,8 % des rendez-vous annuels ont été consacrés au **plaidoyer national**, incluant 35 rencontres avec parlementaires et collaborateurs, 13 rendez-vous avec le Gouvernement et 10 avec des autorités de contrôle.
- Contribution à **2 propositions de loi** et suivi de **15 questions écrites parlementaires**, avec analyses et recommandations pour orienter les décisions.
- Code Animal a été **la seule ONG reçue à Matignon** pour évoquer l'application de la loi de 2021 relative à la maltraitance animale et à l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques.

Actions juridiques stratégiques

- **7 victoires judiciaires et administratives** pour 1 défaite, dont le **Procès Dumas** et la **fermeture du zoo des Trois Vallées**, établissant des jurisprudences historiques pour les animaux.
- Lancement de recours contre le **Ministère de la Transition écologique** pour combler des lacunes réglementaires (Recours en Carence et Fichier IFAP).
- **5 actions contre le trafic faunique** et **4 actions ciblées sur zoos et cirques**, confirmant la stratégie juridique comme levier de protection.

Enquêtes et veille terrain

- **150 alertes cirques traitées** et **18 enquêtes approfondies** sur zoos et bourses aux animaux sauvages, incluant une mission internationale à Hamm (Allemagne).
- Suivi du **bien-être animal**, traçabilité et conformité réglementaire, fournissant des preuves concrètes pour le plaidoyer et le contentieux.

Production d'expertise

- **17 rapports** produits (298 pages), 8 transmis aux institutions nationales, permettant de transformer l'expertise en **actions concrètes et décisions politiques**.

Impact international et européen

- Participation à **3 consultations publiques européennes**, 2 task forces internationales et contributions à des résolutions ONU et UICN.
- Présence à la **conférence internationale d'Oxford sur l'éthique de la captivité**, renforçant notre crédibilité scientifique et notre réseau global.

Communication et sensibilisation

- **50 retombées presse**, dont campagnes phares sur le culling et le trafic faunique.
- Plus de **307 000 vues organiques** sur Instagram en 3 mois et **+10 644 nouveaux followers**, amplifiant la sensibilisation du public.
- 21 interventions publiques et colloques pour partager notre expertise auprès des décideurs et du grand public.

Organisation et gouvernance

- Professionnalisation avec le recrutement d'**Alexandra Morette**, première salariée, pour coordonner plaidoyer, contentieux et communication.
- Conseil d'Administration pluridisciplinaire et Groupe de Réflexion Stratégique pour assurer expertise, rigueur et impact.
- Bénévoles au cœur de toutes nos actions, garantissant agilité, réactivité et efficacité maximale.

En résumé :

2025 a été **une année de consolidation et d'expansion** pour Code Animal. Nous avons transformé notre expertise et notre mobilisation en **victoires concrètes pour les animaux sauvages**, renforcé notre influence politique et médiatique, et établi des bases solides pour continuer à protéger la biodiversité et lutter contre la captivité illégale et le trafic faunique en 2026.



Figure 7 Conférence à Oxford août 2025

Remerciements

Code Animal exprime sa **profonde gratitude** à tous ses bénévoles, partenaires, membres, donateurs et soutiens. Votre engagement, votre temps, vos compétences et votre passion permettent à l'association de mener des **actions concrètes et efficaces** pour la protection des animaux sauvages, de défendre leurs droits et d'éduquer le grand public.

Chaque enquête, campagne, intervention légale et politique est rendue possible par cette **mobilisation collective**. Le soutien de notre communauté permet à Code Animal de continuer à faire évoluer les mentalités et les pratiques, transformant les alertes de terrain en **changements concrets pour les animaux**.

Ensemble, nous faisons progresser le **respect de la vie** et rapprochons notre société d'un monde plus juste, où les animaux sauvages sont protégés, respectés et considérés comme des êtres sensibles — et non comme des objets ou du divertissement.

Coordonnées

Pour toute information, collaboration ou pour soutenir nos actions, veuillez contacter Code Animal :

- **Adresse Postale** : Code Animal, Maison des Associations, 1A Place des Orphelins, 67000 Strasbourg.
- **Téléphone** : 0625721499.
- **Courriel** : alexandra@code-animal.com.
- **Site Web** : www.code-animal.com.
- **Médias Sociaux** : Facebook : facebook.com/codeanimal ; Instagram : instagram.com/codeanimal.
- **Faire un Don ou Devenir Membre** : Rejoignez-nous pour défendre les animaux sauvages et soutenir notre travail sur le terrain, dans les politiques publiques et dans la sensibilisation. Chaque geste compte !

